



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RECOURS CONTRE LE DÉCRET DE RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE LA CGT SAISIT LA JUSTICE CONTRE LA REFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

La CGT va déposer un recours devant le Conseil d'Etat, visant à contester le décret de réforme de l'assurance chômage, publié au cœur de l'été.

Cette réforme « pour la précarité » (pour citer le lapsus très révélateur de la ministre du travail Muriel Pénicaud) a été imposée par le gouvernement, **dans le mépris le plus complet des organisations syndicales et dans l'indifférence totale des conséquences désastreuses que ces nouvelles règles auront sur les plus précaires.**

Quasi disparition des droits rechargeables, passage de 4 à 6 mois des seuils d'ouverture des droits, nouvelle formule de calcul des indemnités prenant en compte les jours non travaillés, dégressivité des allocations pour les cadres...

Toutes ces mesures régressives visent à respecter l'exigence gouvernementale de faire 3,4 milliards d'euros d'économie en 2 ans. Cette « nécessité » d'économie, le gouvernement la fait peser exclusivement sur les plus précaires, les jeunes, les femmes, les seniors et, ce, dès le 1^{er} novembre prochain.

La conséquence ? 50 % des allocataires seront touchés, soit parce qu'ils n'ouvriront pas de droits, soit parce qu'ils les ouvriront plus tard, soit parce que leur indemnité sera diminuée drastiquement. **Au total, cela fait 1,3 million de perdants, selon les estimations de l'Unédic elle-même.**

En contrepartie, les entreprises se verront imposer un bonus-malus au rabais, s'appliquant à une minorité d'entre elles et sans réels effets dissuasifs sur le recours aux contrats courts...

La CGT ne peut pas accepter cette réforme de la misère ! Nous nous opposons à la politique gouvernementale qui consiste à culpabiliser les privés d'emploi, à faire peser les restrictions budgétaires sur les plus précaires d'entre eux et à accroître la pauvreté.

Pour toutes ces raisons, la CGT engagera un recours contre le décret du 26 juillet 2019 et se réjouit que plusieurs organisations (CGC, FO et Solidaires) aient déjà pris la même décision.

Pas plus sur l'assurance chômage que sur les retraites, nous ne laisserons le gouvernement détruire la protection sociale dont nous avons toutes et tous besoin !

Montreuil, le 24 septembre 2019